



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Palais de Justice

Monument(s)

Appellation : Palais de Justice

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 02/07/1992

Étendue de la protection : Façades et toitures du bâtiment d'origine, y compris les deux pylônes devant la façade principale et la clôture de la cour postérieure ; à l'intérieur : vestibule d'entrée, salle des pas-perdus avec ses escaliers et galeries, salle d'audience avec leurs lambris et plafonds stuqués ou lambrissés (cad. 80 119)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.